

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES









REGION POITOU-CHARENTES

Bulletin technique n°28 du 22 Octobre 1998- 1 page

COLZA : stade B5 à B8.

Insectes

GROSSES ALTISES

Situation
Pas de reprise du vol.

PUCERONS VERTS ET CENDRES

Situation - Préconisation
Continuer de **surveiller** les parcelles non protégées, et intervenez dès que vous atteignez le seuil de 20 % de pieds touchés.

TABLEAU INSECTICIDES (bulletin du 08/10)

Rectificatif et complément
MAGEOS MD : La dose d'homologation est de 0,05 kg par ha sur grosses altises ;

AZTEC : La société Cyanamid Agro précise que l'utilisation à 0,2 l + 1 l d'huile présente la même efficacité que la dose d'homologation.

Phoma

Situation
A Biard, la maturation a poursuivi sa progression et atteint 100 %.
Les projections observées sont très rares depuis l'arrêt des pluies.
En parcelles, le nombre de **macules** a nettement **augmenté**, conséquence logique des projections importantes du 8 au 13 Octobre.

Préconisation
Les parcelles nécessitant une application fongicide ont dû être protégées (voir bulletins précédents).

MAIS

Pyrale

Les sondages effectués sur environ une centaine de parcelles en Charente-Maritime, 61 en Vienne, 52 en Deux-Sèvres et 31 en Charente indiquent une **très faible population larvaire comme en 1997** :

- Aucune parcelle n'atteint le seuil de 1 larve par plante dans la région ;

- En Charente-Maritime, le nombre de larves par pied est **toujours** inférieur à 0,5 (et même inférieur à 0,2 dans presque tous les cas) ;

- En Charente, Deux-Sèvres et Vienne, **96 à 97 %** des parcelles sont dans la classe **0 à 0,5**.

* Pour la Charente, le nombre de larves par pied ne dépasse pas **0,2** dans **94 %** des situations ;

* En Deux-Sèvres, **82,5 %** des parcelles sont dans la classe **0 à 0,2** ; **13,5 %** de **0,2 à 0,5** ;

* En Vienne, ces pourcentages sont respectivement de **85,2 %** et de **11,5 %**. Dans le **tiers Nord de la Vienne**, secteur considéré comme zone à risque justifiant d'une protection, les populations sont assez faibles : 60 % des parcelles ne dépassent pas 0,2 larve/plante ; 27 % sont dans la classe 0,2 à 0,5 et 13 % dans la catégorie 0,5 à 1.

CEREALES

Pucerons

Les captures à la tour sont faibles depuis le début du mois.
Surveiller les parcelles dès la levée.

COLZA
Pucerons :
à surveiller

Maïs :
bilan pyrale

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant : L. JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470